



## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 9 JUIN 2020 A 20H

### 1°) Approbation du compte-rendu de la séance du 25 mai 2020

Le compte-rendu de la séance du 25 mai 2020 est approuvé à l'unanimité.

### 2°) Décisions principales du Maire entre le 10 mars et le 9 juin 2020

#### \* LIEES A L'URGENCE SANITAIRE

Mise en place d'un Plan de Continuité de l'activité en période de confinement. 3 versions en fonction des évolutions réglementaires.

Mise en place d'une distribution gratuite de masques auprès de la population dont le financement était conjointement assuré par la CCPA et le Département.

Arrêtés interdisant l'accès à un certain nombre d'espaces collectifs sur le domaine public communal (aires de jeux, enceinte sportives...).

### 3°) Installation des commissions municipales

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de se prononcer de façon définitive sur la constitution des commissions à l'occasion de cette séance. (**cf annexe 1 commissions municipales**)

### 4°) Intercommunalité

#### **4.1 – Compte-rendu séance du 03.06.2020**

Monsieur le Maire donne lecture des résultats électoraux relatifs à l'installation du conseil communautaire. Il précise notamment aux conseillers qu'il a été réélu Vice-Président de l'assemblée.

#### **4.2 – Renouvellement groupement de commande « Vêtements de travail »**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que le groupement de commande relatif à l'achat de vêtements de travail arrivera à échéance le 1er juillet 2020.

Il est donc nécessaire de procéder à son renouvellement. La Communauté de Communes du Pays des Achards sera coordinatrice de ce dernier.

Après en avoir discuté, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- **DELIBERE** favorablement pour adhérer au groupement de commande relatif à l'achat de vêtements de travail,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention relative à ce groupement de commande,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir pour un montant maximum de 5 000€ HT sur 3 ans.

## 5°) Finances – Ressources Humaines

### 5.1 - Budget principal : Décision modificative n°1

Pour faire suite au vote sur la fiscalité, Monsieur le Maire précise à l'assemblée qu'il est nécessaire d'adopter une décision modificative au budget principal. En effet, les bases réelles des taxes locales, transmises par la DGFIP, sont supérieures à l'attendu.

Article	Libellé	Chapitre / Opération	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
R/7311	Produit des contributions directes	73	16 220.00 €	
R/74834	Compensation Exonérations foncières	74	169.00 €	
R/74835	Compensation TH	74	693.00 €	
D/023	Virement à la section d'investissement	023	17 082.00 €	
R/021	Virement de la section de fonctionnement	021	17 082.00 €	
D/2111	Acquisitions foncières	21	17 082.00 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ▶ **APPROUVE** cette décision modificative,
- ▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir.

### 5.2 – Présentation organisation des services municipaux

Philippe BEIGNON, Directeur Général des Services procède à une présentation de l'organisation des services municipaux. Cette présentation permet de quantifier le nombre d'emploi occupé par service et également les principes de mise à disposition et de transfert du personnel toutes filières confondues œuvrant sur la commune.

### 5.3 – Rénovation énergétique de la salle des fêtes : avenants

Monsieur le Maire présente différents avenants relatifs au marché de travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes.

**LOT 2 « COUVERTURE »** : Un avenant négatif relatif à une reprise réduite du chéneau pour un montant de 2146,26€ HT.

**Montant initial du marché** : 85 000€ HT

**Montant de l'avenant** : 2 146,26€ HT

**Nouveau montant du marché** : 82 853,74€ HT soit une diminution de 2,53%.

Après en avoir discuté, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- **DELIBERE** favorablement pour l'avenant présenté d'un montant de 2 146,26€ HT portant le montant total du marché à 82 853,74€ HT soit une diminution de 2,53%.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous documents à intervenir.

**LOT 4 « CLOISONS SECHES - PLAFONDS » :** Un avenant positif relatif à la mise en place et dépose d'une protection contre les intempéries sur les doublages existants pour un montant de 2 585,40€ HT.

**Montant initial du marché : 48 500€ HT**

**Montant de l'avenant : 2 585,40€ HT**

**Nouveau montant du marché : 51 085,40€ HT soit une augmentation de 5,33%.**

Après en avoir discuté, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- **DELIBERE** favorablement pour l'avenant présenté d'un montant de 2 585,40€ HT portant le montant total du marché à 51 085,40€ HT soit une augmentation de 5,33%.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous documents à intervenir.

**LOT 4 « CLOISONS SECHES - PLAFONDS » :** Un avenant positif relatif au remplacement de dalles de plafond dans la zone Hall-bar pour un montant de 949,60€ HT.

**Montant initial du marché : 48 500€ HT**

**Montant suite à avenant n°1 : 51 085,40€ HT**

**Montant de l'avenant : 949,60€ HT**

**Nouveau montant du marché : 52 035€ HT soit une augmentation de 1,86%.**

Après en avoir discuté, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- **DELIBERE** favorablement pour l'avenant présenté d'un montant de 949,60€ HT portant le montant total du marché à 52 035€ HT soit une augmentation de 1,86%.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous documents à intervenir.

**LOT 5 « PEINTURE » :** Un avenant positif relatif à des peintures intérieures complémentaires demandées par le pouvoir adjudicateur pour un montant de 1 940,25€ HT.

**Montant initial du marché : 6 400€ HT**

**Montant de l'avenant : 1 940,25€ HT**

**Nouveau montant du marché : 8 340,25€ HT soit une augmentation de 30,31%.**

Après en avoir discuté, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- **DELIBERE** favorablement pour l'avenant présenté d'un montant de 1 940,25€ HT portant le montant total du marché à 8 340,25€ HT soit une augmentation de 30,31%.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous documents à intervenir.

**LOT 7 « CHAUFFAGE – VENTILATION » :** Un avenant négatif relatif à la suppression de la GTB et remise en état du réseau radiateur pour un montant de 1 710,13€ HT.

**Montant initial du marché : 54 000€ HT**

**Montant de l'avenant : 1 710,13€ HT**

**Nouveau montant du marché : 52 289,87€ HT soit une diminution de 3,7%.**

Après en avoir discuté, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- **DELIBERE** favorablement pour l'avenant présenté d'un montant de 1 710,13€ HT portant le montant total du marché à 52 289,87€ HT soit une diminution de 3,7%.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous documents à intervenir.

## 6°) Urbanisme et Travaux

### 6.1 – Projets d'aménagements urbains en cours : présentation

Monsieur le Maire présente les principaux projets d'aménagement urbains en cours.

### 6.2 – Aménagements de voirie urbaine en cours : présentation

Monsieur le Maire présente les principaux projets d'aménagement de voirie en cours.

Plusieurs conseillers précisent que le site reste ouvert et que des véhicules s'y introduisent. Didier CHATEIGNER indique que les entreprises qui interviennent doivent refermer le site avant leur départ. La conduite à tenir leur sera rappelée rapidement.

### 6.3 – Cimetière communal : approbation du projet d'aménagement de l'espace cinéraire et vote des nouveaux tarifs

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet d'aménagement du nouvel espace cinéraire. L'implantation de cavurnes est présentée et requiert l'assentiment de tous.

Monsieur le Maire indique que les possibilités actuelles de sépulture conduisent le conseil municipal à se prononcer rapidement sur la révision de tarifs du cimetière.

Pour rappel lors de la séance du 10 mars 2020, des précisions avaient été apportées

Ainsi, Monsieur le Maire présente à l'assemblée les nouveaux tarifs du cimetière communal comme suit :

#### A) Inhumation

	Caveau simple 1 place*		Caveau simple 2 places*		Caveaux doubles*	
	Concession 15 ans	Concession 30 ans	Concession 15 ans	Concession 30 ans	Concession 15 ans	Concession 30 ans
<b>Concession</b>		250 €		250 €		500 €
<b>Redevance acquisition</b>		600 €		900 €		
<b>TOTAL</b>		850 €		1 150 €		

## B) Crémation

	Cavurne sans plaque (1)		Cavurne avec plaque (2)		Modèle alvéolaire	
	Concession 15 ans	Concession 30 ans	Concession 15 ans	Concession 30 ans	Concession 15 ans	Concession 30 ans
<b>Concession</b>	130 €	200 €	130 €	200 €	130 €	200 €
<b>Redevance acquisition</b>	600 €	600 €	850 €	850 €	600 €	600 €
<b>TOTAL</b>	<b>730 €</b>	<b>800 €</b>	<b>980 €</b>	<b>1050 €</b>	<b>730 €</b>	<b>800 €</b>

Après en avoir discuté, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- **DELIBERE** favorablement pour les nouveaux tarifs du cimetière communal applicables à compter du 10 juin 2020.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents à intervenir

## 7°) Tirage au sort des jurés d'assises

Le tirage au sort **de la liste préparatoire des jurés pour l'année 2021** est effectué conformément au code de procédure pénale et notamment son article 254 et suivants.

Nom Patronymique	Rue		Nom Marital
AVERTY Aurélie Isabelle	18 RUE HERVE BAZIN	Nieul-le-Dolent	
FAVROU Véronique Marie-Jeanne Valérie	8 RUE DES AUBEPINES	Nieul-le-Dolent	Ep. REMAUD
FOGEL Didier Adrien Marcel	39 RUE ARTHUR CHAUVET	Nieul-le-Dolent	
GENDRON Charles-Henri Paul Clovis	15 RUE DE LA METAIRIE	Nieul-le-Dolent	
GUEDON Bernard Denis Albert Henri	8 LIEU-DIT LA JAUNELIERE	Nieul-le-Dolent	
ROUESSARD Sylvie Catherine Pascale	5 Rue DU CHAFFAULT	Nieul-le-Dolent	

## 8°) Questions diverses

\* Conseil Municipal des Enfants : dans le cadre des travaux d'aménagement du complexe sportif et plus précisément du city-stade, Peggy POTEREAU souhaite organiser avec les élus du CME une journée d'animations afin de clore le mandat sur une note positive.

\* Peupleraie : plusieurs élus interrogent le Maire sur le nettoyage du site. Il précise que le devis est signé. Le prestataire interviendra au cours de l'été, dans l'attente d'un ressuyage optimisé des terrains.

\* Agenda :

Prochain conseil municipal : mardi 21 juillet à 20h

**Séance levée à 22 heures 40 minutes**